



# Aureille

## INFOS

N°88 JANVIER 2024  
Bulletin d'information municipale

### CÉRÉMONIE DES VŒUX

C'est le mercredi 17 janvier que le Maire Lionel ESCOFFIER et son conseil municipal avaient convié la population à la traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité à la salle de la Grand-Terre.

L'occasion pour le premier magistrat de remercier l'ensemble des partenaires institutionnels de la commune et toutes les forces vives du village, de revenir sur les travaux réalisés tout au long de l'année par l'équipe municipale et d'annoncer les projets à venir : extension et réhabilitation de la Mairie, mise en sécurité de l'entrée nord du village, rénovation thermique de l'école maternelle...

Beaucoup de monde avait répondu présent à cette invitation. Administrés bien sûr, mais également le député de notre circonscription, Madame la Sous-préfète et nombre d'élus des communes voisines s'étaient joints à cette cérémonie.

Pour un soir, la salle de la Grand-Terre est apparue bien petite.

Deux moments forts ponctuaient cette soirée conviviale et attendue : la présentation des nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes (article en page 3) ainsi que la mise à l'honneur des agricultrices ou autres métiers liés à la terre, présentes sur notre territoire (article en page 5).

Cette cérémonie reste un moment fort de partage et d'unité où la population aime à se retrouver pour quelques heures emplies de sourires et d'amitié.



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/10/2023**

- > **Cession terrain parcelle BW86**
- > **Convention de servitudes ENEDIS - Parcelle BW0214**
- > **Convention de principe de participation au réseau électrique - Parcelle BP0057**
- > **Attribution de marché concernant la construction de WC au jardin public :**

Dans le cadre de son plan d'investissements 2023, la commune a prévu la construction de WC à proximité des aires de jeux du jardin public. Pour réaliser ce projet, la mairie a lancé une consultation. Trois entreprises ont retiré le dossier. Deux d'entre elles n'ont pas souhaité donner suite. L'analyse de l'offre déposée par l'entreprise SARL TORRES JOSÉ, sise 21 Impasse du Cordon 13930 AUREILLE et présidée par TORRES Nicolas, fait apparaître une proposition tarifaire similaire à l'estimation faite par le maître d'œuvre, soit un montant de 40 427,06 € HT, soit 48 248,47 € TTC.

Le Conseil Municipal approuve dans toutes ses dispositions l'offre de l'entreprise SARL TORRES JOSÉ.

- > **Motion de soutien au projet « Pratiques et savoir-faire des Gens de Bouvine » portant inscription au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO :**

Il est exposé en séance la demande émanant de M. Florent LUPI, Président de la Fédération des Manadiers et Président de l'Association pour l'aide à l'inscription au PCI UNESCO des Cultures Camarguaises.

Créée en 2018, cette association regroupe des acteurs de la course camarguaise, de la culture, de l'environnement, des Universités, de l'Etat, des collectivités, du tourisme et de l'agriculture, des personnes physiques et morales engagées. Elle a pour objectif de rendre lisible et faire reconnaître ce patrimoine culturel remarquable. Enfin, elle porte le projet « Gens de Bouvine » visant à obtenir le classement au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO.

Les élus de la Commune d'Aureille portent leur entier soutien à la motion d'inscription du projet « Pratique et Savoir-Faire des Gens de Bouvine » au Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de l'UNESCO.

- > **Approbation du rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles**

- > **Approbation du rapport 2022 relatif au prix et à la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif, des communes de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles**

- > **Approbation du rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles**

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/11/2023**

- > **Adhésion au Comité National d'Action Sociale**
- > **Choix du Maître d'Œuvre - Travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle :**

D'une surface de 600 m<sup>2</sup>, le bâtiment de l'école maternelle d'Aureille a été construit de plain-pied en 2007, sur un terrain bien situé, largement ensoleillé et calme, offrant donc un environnement propice à l'installation de ce type d'équipement.

De par son orientation, son concept architectural et les techniques de construction employées, le bâtiment présente toutefois des défauts en termes d'isolation et de confort thermique, faisant remonter de la part des occupants, un problème de température excessive lors des fortes chaleurs.

Un audit énergétique demandé par la commune auprès de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles et réalisé en octobre 2022 a permis de mettre en évidence les points forts et les points faibles du bâtiment pour aboutir sur un bouquet de travaux permettant d'améliorer sa consommation énergétique, son confort d'usage, acoustique, thermique et visuel.

Une consultation a été lancée pour le choix d'un maître d'œuvre suivant la procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence (montant du marché inférieur à 40 000 € HT).

Après analyse des offres, le Conseil Municipal retient la proposition de mission faite par VES-TECH INGENIERIE, maître d'œuvre, celle-ci étant considérée comme l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant d'honoraires de 16 600 € HT.

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/12/2023**

- > **Budget de la Commune 2024 : Vote par anticipation des opérations d'investissements pour des raisons techniques et réglementaires**
- > **Création de zones d'accélération des énergies renouvelables :**

La loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER) du 10 mars 2023 a, parmi ses objectifs, celui de « planifier avec les élus locaux, le déploiement des énergies renou-

velables dans les territoires ». En particulier, l'article 15 de la loi APER demande aux communes d'identifier par délibération du conseil municipal des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables. Elles sont définies, pour chaque catégorie de sources et types d'installation de production d'énergie, en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies et du potentiel du territoire concerné.

Ces zones d'accélération ne donnent pas l'autorisation de réaliser ces projets dont l'instruction reste faite au cas par cas. Ceux-ci devront en effet dans tous les cas respecter les dispositions réglementaires applicables même si, sur la base de décrets à venir, l'instruction des dossiers pourra être simplifiée et accélérée.

Ces zones d'accélération ne sont pas non plus des zones exclusives. Des projets pourront être autorisés en dehors de ces zones, mais s'ils dépassent une certaine puissance, un comité de projet sera obligatoire.

Les intercommunalités du Pays d'Arles (ACCM, CCVBA, TPA), le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles, le Parc naturel régional des Alpilles ont donné un cadre politique propre à ce territoire, actant de principes communs pour aider les communes à définir leurs zones d'accélération dans le respect des projets de territoire portés.

Dans ce cadre, une méthodologie et un outil cartographique ont été créés collectivement, outil mis à disposition de toutes les communes du Pays d'Arles par leurs intercommunalités.

Les communes ont été accompagnées dans cette définition par une cellule technique composée du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles, des intercommunalités (ACCM, CCVBA, TPA) et du Parc naturel régional des Alpilles.

Sur la base de ces principes et en tenant compte des projets envisagés et du potentiel existant, les zones d'accélération potentielles suivantes ont pu être identifiées sur la commune d'Aureille et sont soumises à validation du conseil municipal pour les sources d'énergie renouvelable suivantes :

- Bois énergie
- Géothermie
- Solaire ombrière de parking
- Solaire en toiture
- Compte-tenu, soit de l'absence de potentiel, soit de la vigilance nécessaire pour mettre en œuvre des zones d'accélération qui préserve la richesse paysagère architecturale et environnementale et la qualité de vie sur la commune, aucun projet de zone d'accélération n'a par contre été identifié pour :
- Petit éolien
- Grand éolien
- Solaire au sol
- Solaire ombrière sur canaux
- Hydraulique
- Energie de récupération
- Méthanisation

La définition des zones d'accélération doit être faite après concertation dont les modalités sont fixées librement. Les propositions de zones d'accélération ont donc été soumises à concertation proposés aux administrés avec les éléments nécessaires à la compréhension sur la base d'une consultation publique en mairie avec registre du 1er au 15 décembre 2023.

Le bilan de la concertation est synthétisé ci-après :

- Nombre de participants : 3
- Nombre d'observations négatives : 3

Le Conseil Municipal valide les zones d'accélération des énergies renouvelables proposées.

- > **Acceptation d'un don de la part de Mme Ursula HANES sculptrice :**

Madame Ursula HANES, sculptrice domiciliée depuis de très nombreuses années sur la commune d'Aureille, au lieu-dit Ateliers FOURWIND, quartier de la Julière, souhaite faire don à la commune de l'une ou deux de ces œuvres (sculpture). Ces dernières pourraient être installées dans un bâtiment communal afin que l'ensemble de la population puisse en profiter.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à accepter ces dons au nom de la commune d'AUREILLE.

- > **Durée légale annuelle de travail de 1607 heures applicable de plein droit à l'ensemble des agents de la collectivité**

- > **Subvention relative aux travaux de tracé de stade pour l'association du « Football Club Aureillois »**

*Cérémonie du 11 novembre 2023*



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

*Dynamisme et engagement : les six élèves élus au conseil municipal des jeunes déjà actifs pour notre commune*

Le 25 novembre dernier, la démocratie locale s'est exprimée à travers l'élection des membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Six élèves ont été élus pour représenter la jeunesse de notre commune, et depuis lors, ils se sont déjà pleinement investis dans leurs nouvelles responsabilités.

Ainsi, le 8 janvier, nos 6 jeunes élus ont pu pénétrer dans la Mairie pour une première réunion de travail (notre photo). Ils étaient accompagnés de Stéphanie JOSEPH, Jean-Michel PERTUIT et Benjamin BARRAS, élus référents du Conseil Municipal, et de Christelle GRAZIANI, personnel administratif.

La Municipalité est heureuse de vous présenter :

ALLAL Oscar, BOUKHOBZA Adam, CARLO Tom, DELCELLIER Thibault, LECOMTE Célia et LE DREF Timéo.

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, chaque membre du CMJ s'est vu remettre une écharpe, symbole de leur responsabilité et de leur engagement envers la représentation des jeunes de la commune (photo en 1<sup>ère</sup> page).

Cette équipe de jeunes conseillers démontre par son engagement précoce que la relève est active et prête à contribuer positivement au développement de notre commune. La Municipalité les encourage dans leurs pro-

jets et attend avec impatience les réalisations inspirantes qui découleront de leur implication au sein du Conseil Municipal des Jeunes.



Aureille INFOS

## RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE



Une partie des études préliminaires aux travaux de réhabilitation et d'extension de la Mairie a pu être effectuée en fin d'année.

Après les diagnostics amiante et plomb réalisés par la SOCOTEC et les études de sol relatives à l'extension du bâtiment menées par l'entreprise EG SOL SUD, c'est désormais l'étude structure établie par le bureau d'études SOTRI SAM qui va clôturer l'ensemble de ces investigations incontournables avant le début du chantier planifié à l'automne 2024.

A l'heure où vous lirez ces lignes, les dossiers de financement auront été finalisés, validés par le Conseil Municipal et déposés auprès des partenaires institutionnels impactés sur ce dossier, à savoir, l'Etat, la Région Sud et le Conseil Départemental.

Aureille INFOS

## TRAVAUX DU CENTRE ANCIEN (PHASE 1)

Les travaux de remplacement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, de pose des réseaux secs (électricité et télécommunication) ainsi que la réfection des voiries sont terminés.

La circulation a été rendue aux usagers, le mobilier urbain installé Place du Château.

L'enfouissement du réseau de distribution électrique est fait. Celui des réseaux de télécommunication est en cours.

Les travaux sur le réseau d'éclairage public continuent, avec prochainement l'installation de points lumineux Place du Château, Rue du Château au niveau du Tabac-Pressé ainsi qu'au bout de la Rue de la Savoie.

Il reste également à réaliser la plantation des arbres Place du Château, ainsi que les plantations dans les différentes jardinières. Remercions pour cela l'association Flour e Poutagié qui s'est proposée pour réa-

liser ces plantations. Dans une volonté d'associer les riverains et l'ensemble de la population, vous pouvez prendre contact avec son Président (Pierre GALAS - 06 11 04 65 17) pour participer à l'opération « plantation » qui devrait être prochainement organisée.

Avec ces travaux de rénovation des rues du centre ancien, de nouvelles habitudes doivent être prises. Ainsi, le stationnement n'est autorisé que sur les emplacements prévus à cet effet, matérialisés par des petits carrés remplis de gravier, type « gaufre ». Les trottoirs, même s'ils sont de plain-pied par rapport à la voirie, sont des zones réservées aux piétons. Il convient donc de les respecter et de ne pas s'y arrêter ou y stationner.

Le printemps à venir sera certainement l'occasion de se retrouver sur la Place du Château rénovée, pour profiter d'un moment convivial dans ce lieu emblématique du village.



## Coup de cœur



Notre coup de cœur ira à Ilyes BENHAMMOU.

Jeune Aureillois, athlète de 16 ans, licencié au club de l'Olympique de Marseille Athlétisme, il vient de battre le record de France dans la catégorie « Cadets » du 10 km sur la course Prom' Classic organisée à Nice le 7 janvier 2024.

Pas moins de 10000 coureurs étaient présents sur la ligne de départ à cette course de niveau international ce jour là.

Ilyes a réalisé un temps de 30 minutes et 40 secondes, décrochant ainsi le nouveau record de France qui était anciennement détenu depuis 2013.

Ilyes est un jeune Aureillois qui s'entraîne quotidiennement sur ses terres, particulièrement riches de parcours et chemins adaptés à ses différents entraînements. Aureille représente pour lui une force et le lui rend bien, il est fier de porter haut en couleurs son village par cette performance.



## Agenda

- **Samedi 17 février** : Soirée BLIND TEST organisée par la Municipalité (La Grand-Terre)
- **Samedi 24 février** : Spectacle pour enfants « Ça, c'est déjà une autre histoire » proposé par la Bibliothèque municipale – Entrée gratuite (La Bergerie)  
Repas de la Charrette organisé par la Carreto Ramado di Cigaloun d'Aureio (La Grand-Terre)
- **Dimanche 25 février** : Rando d'hiver et Repas organisés par l'association Les 4 Saisons du Vieux Moulin
- **du 26 février au 1<sup>er</sup> mars** : Centre aéré organisé par Les Pitchouns
- **Samedi 2 mars** : Concours de Ferrade à la Manade Gillet organisé par le Club Taurin Aureillois
- **Lundi 4 mars** : Lancement de la saison de la Pétanque Aureilloise (tous les lundis)
- **Samedi 9 mars** : Soirée Karaoké organisée par l'association Tremplin Scène (La Grand-Terre)
- **Dimanche 10 mars** : Salon du Livre organisé par l'association Carlivres (La Grand-Terre)
- **Samedi 16 mars** : Soirée de la Saint-Patrick organisée par le Football Club Aureillois (La Grand-Terre)
- **Du 18 au 24 mars** : SEMAINE DE LA BIODIVERSITÉ  
Fresque du Climat, Conte pour enfants aux Jardins Partagés, Inauguration du refuge LPO aux Jardins Partagés, Ateliers Jardinage, Inauguration du sentier autour de l'eau et la biodiversité
- **Samedi 23 mars** : Carnaval organisé par l'Association des Parents d'Elèves
- **Vendredi 29 mars** : Stage de danse Salsa & Bachatta organisé par l'Association Aureilloise de Danses (La Grand-Terre)
- **Samedi 6 avril** : Journée André SOLER organisée par le Club Taurin Aureillois : cérémonie au mémorial, abrivado, course aux As « 26<sup>ème</sup> Souvenir André SOLER »
- **Samedi 6 et dimanche 7 avril** : Stage de Printemps organisé par l'Amicale Aureilloise des Pratiquants des Arts Traditionnels Chinois AAPATC (La Grand-Terre)
- **Dimanche 7 avril** : « Vide ta chambre » organisé par l'Association des Parents d'Elèves (La Bergerie)
- **Samedi 13 avril** : « Rando-Gourmande, à la rencontre de nos producteurs » organisée par la Municipalité  
Opération « Nettoyons le Sud » mise en place par la Région Sud et la Municipalité
- **Dimanche 14 avril** : « Marché de Créateurs et Terroir » organisé par l'association Au Fil de l'Art Nature (abords de la salle de la Grand-Terre)
- **du 22 au 26 avril** : Centre aéré organisé par Les Pitchouns
- **Samedi 27 avril** : Soirée anniversaire « 50 ans du Football Club Aureillois »
- **Mercredi 1<sup>er</sup> mai** : Ferrade du Club Taurin Aureillois (Manade Agu)
- **Mercredi 8 mai** : Cérémonie du 8 mai 1945
- **Dimanche 12 mai** : Randonnée de Printemps et Crêpes Party organisées par l'association Les 4 Saisons du Vieux Moulin  
Course à l'Avenir « 1<sup>ère</sup> Journée du Genêt d'Or » (2<sup>ème</sup> série du Trident d'Or) aux arènes organisée par le Club Taurin Aureillois
- **Dimanche 19 mai** : Vide Commode & Vide Grenier organisés par l'association Au Fil de l'Art Nature (abords de la salle de la Grand-Terre)

## A L'APPROCHE DE NOËL ...

La période de Noël est souvent associée à la magie, à la chaleur et à la convivialité. Les ateliers de Noël se démarquent en rassemblant toujours petits et grands autour de créations festives.

Une mention particulière à Marie et Pierre de l'association Flour e Poutagié pour leur participation et leur capacité à transmettre leur savoir-faire avec patience et enthousiasme. Les sourires radieux des enfants témoignent de l'impact positif qu'ils ont eu sur l'ambiance chaleureuse des ateliers de Noël.

Un grand merci à tous les bénévoles et à tous les enfants !



Aureille **INFOS**

## SORTIE EN COLLINE DU CENTRE AÉRÉ

Le mercredi 8 novembre au matin, une sortie dans la garrigue a été organisée pour les enfants du centre aéré géré par l'association Les Pitchouns.

Les enfants ont d'abord pu en apprendre plus sur les plantes de la garrigue grâce aux connaissances de Françoise MICHEL. Tout au long du chemin, ils ont découvert de nouvelles variétés, leur utilité mais aussi leurs spécificités.

A la fin de cette petite randonnée, par groupe de trois, les enfants ont participé à un « bingo des plantes » imaginé par Aline CANTAT et Bleuenn SIMON (services civiques du village).

A l'aide d'une barquette, d'une paire de ciseaux et d'une feuille avec les photos des plantes à chercher, ils se sont livrés à une petite chasse aux plantes.

Les enfants se sont bien amusés.

Aureille **INFOS**

## ATELIERS AUX JARDINS PARTAGÉS



Le 21 novembre après-midi, la classe de CP de l'école élémentaire d'Aureille a participé à des ateliers aux jardins partagés.

Par groupe de six, ils ont replanté des fraisiers, repoté des agapanthes et bouturé des abélias. Ces dernières seront ensuite utilisées pour fleurir la cour de l'école élémentaire au printemps.

Ces ateliers ont été mis en place et animés par Aline CANTAT et Bleuenn SIMON (services civiques du

village), en collaboration avec l'association Flour e Poutagié. Deux bénévoles de l'association, Ghislaine PERTUIT et Marie PREVOT, ont également participé à l'animation des ateliers.

L'association a aussi permis aux enfants de repartir chez eux avec, chacun, un fraisier.

Ce fut un bel après-midi de partage et de convivialité autour du jardinage.

## PARTENARIAT AVEC LA MISSION LOCALE

Pour rappel, la Municipalité est partenaire de la mission locale de Salon-de-Provence.

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation, ils sont là pour vous aider. Vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé.

La Municipalité a organisé un 1<sup>er</sup> atelier le mercredi 24 janvier en mairie pour aider nos jeunes administrés à la recherche d'un stage ou d'un job d'état.

La commune souhaite poursuivre cette belle collaboration et remercie chaleureusement Céline MOURET pour son engagement au service de notre belle jeunesse.

Aureille **INFOS**

## RALLYE AÏCHA DES GAZELLES



La Municipalité a rencontré Emilie et Alice, deux jeunes femmes sapeurs-pompiers du centre de secours de la vallée des Baux à Maussane-les-Alpilles. Elles se sont lancées le défi de participer au Rallye Aïcha des Gazelles qui se déroulera au Maroc du 12 au 27 avril 2024.

Si vous souhaitez les rencontrer, les aider, ou en savoir plus sur leurs aventures, elles seront présentes à la Soirée Blind Test organisée par la Municipalité le 17 février à la salle de la Grand-Terre. Elles vous présenteront le véhicule qui va les accompagner dans cette belle aventure. Une tombola de soutien sera organisée ce soir-là.

Le 10 février, la Municipalité propose un après-midi organisé par l'Amicale des pompiers, tourné vers les soins de 1<sup>er</sup> secours. De nombreux ateliers et démonstrations vous attendent. Une collation et un goûter vous seront proposés et les recettes de l'après-midi iront au profit de l'Amicale des Pompiers de la Vallée des Baux.

Enfin, le 3 mars, sera organisée une grande journée avec concours de boules et restauration avec le soutien de l'association de la *Pétanque Aureilloise*.

Aureille **INFOS**

## HONNEUR À CES « DRÔLES DE DAMES »

Elles sont maraîchères, apicultrices, chevrères, éleveuses, oléicultrices, viticultrices, ou productrice de plantes aromatiques, toutes exercent avec passion et détermination un métier lié à la terre.

La commune est fière de ces « drôles de dames » qui font aujourd'hui perdurer cette histoire vieille de plus de 400 ans.

Celle de ces émigrés venus d'ailleurs, d'Eyguières, de Roussillon, d'Eyragues ou encore des Alpes, et qui s'installèrent il y a 4 siècles dans un village en ruine, absent de toute vie et de toute culture. Personne n'imaginait alors que, dans des conditions rudes et harassantes, ces hommes et ces femmes résisteraient. Et ils ont ré-

sisté. A force de ténacité et de sacrifice, ils sont restés. Sans relâche, ils se sont obstinés à défricher, à semer, à planter sur cette terre difficile.

Aureille a su garder au fil du temps cette vocation agricole. C'est en partie grâce à ces femmes courageuses qui osent, qui luttent et savent prendre des risques dans un domaine souvent considéré comme réservé aux hommes. Et bien souvent, en toute discrétion.

La Municipalité a souhaité, lors de la cérémonie des vœux, mettre ces dames à l'honneur. Elles le méritent bien !

*De gauche à droite : Pauline LECOEUR, Alisée JOSUAN, Justine DUBLÉ, Aurélie DUBLÉ, Sabrina COLLAVOLI, Fanny RONNÉ, Emilie RACAMIER, Aurélie BAGNIS, Françoise MICHEL, Caroline FRANCCART et Virginie GILLET*



## Repas des Anciens

Merci au groupe LES MÉLOMANES pour l'animation du 16 novembre !

Merci au traiteur DUPAS pour la préparation de cet excellent repas !

Et MERCI à vous d'être venus aussi nombreux !!!

Une très belle journée dans la joie et la bonne humeur.

La Municipalité vous donne d'ores et déjà rendez-vous le mercredi 20 novembre pour une prochaine édition...

## Repas de la Charrette

Voici notre repas annuel de la charrette. Il se déroulera le samedi 24 février des 19h30 à la salle de la Grand terre Aureille. Repas dansant animé par Terry Dagil !! Ouvert à tous au prix de 29€ Réservation au 0666607542 ou charrette.aureille@gmail.com N'hésitez pas à venir partager un moment convivial et familial et surtout découvrir notre nouveau prier!!

**REPAS DE LA CHARRETTE**  
**24 février 2024**

Soirée organisée par l'association de la charrette d'Aureille.  
Elle se déroulera à la salle La Grand-Terre d'Aureille.  
Arrivée pour le repas à 19h30.  
Repas dansant animé par Terry Dagil !

**Menu :**

*Apéritif*

- Salade landaise
- Porc à la sauge
- Planche de fromage
- Gâteaux de fruits

*Café et vin*

Inscription avant le 15 février. **29 €**

Alisée 06 66 60 75 42  
charrette.aureille@gmail.com

**Venez nombreux !!!**

Gratuit pour les moins de 12 ans Tombola 2 € le ticket



## Tribune des Elus de l'opposition

### VOEUX ET MOBILITÉ

Vous élus de l'opposition vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année: d'abord la santé, ensuite la réussite et enfin la prospérité dans ce monde bien compliqué.

Notre village a connu un certain nombre de travaux que nous avons approuvés au moment des conseils municipaux. La rénovation du centre ancien pour ce qui concerne les réseaux et leur enfouissement ainsi que le nouveau revêtement nous semble une réussite.

Bien sûr, la problématique du stationnement peut toujours être améliorée. Les idées et les solutions ne manquent pas: zone bleue, marquage au sol, râteliers pour les vélos... Mais il faut avant tout consulter les riverains et plus largement la population du village pour qu'elle participe à la décision. Le but est de faciliter l'accès aux commerces et au village, notamment pour les plus fragiles d'entre nous: personnes âgées ou handicapées, familles avec enfants...

Dans le même état d'esprit, il nous paraît important d'entreprendre une étude sur la traversée du village dans le sens nord-sud et inversement.

Tous les riverains que nous avons rencontrés, nous ont fait part de leurs inquiétudes quant au nombre de véhicules ne faisant que traverser notre commune, surtout aux heures de pointe. Beaucoup mentionnent le comportement de certains chauffards qui traversent cet axe à une vitesse excessive. D'autres enfin, regrettent la présence de nombreux camions de plus de 19 tonnes, qui ne font que transiter malgré l'interdiction.

L'avenue St Roch et la rue Neuve ressemblent certains matins (en exagérant évidemment) au périphérique parisien.

Il est impératif selon nous d'envisager un comptage des véhicules sur cette voie, c'est une question de méthode: combien de voitures, de camions, à quelle vitesse, à quelle heure...

En fonction des données recueillies, nous pourrions ensuite envisager une étude préalable associant élus, riverains et spécialistes de la sécurité routière.

Dans ce cas aussi les solutions et les idées ne manquent pas, les contraintes non plus notamment financières, ensemble ouvrons le débat.

Dans tous les cas, les élus de l'opposition sont prêts à vous donner la parole et à participer au groupe de travail.

Corinne SANCHEZ, Gilles AUTEROUCHE, Marie-Thérèse SERGI

## Tribune des Elus de la Majorité

### Un bilan partagé et une vision d'avenir

Chères Aureilloises, chers Aureillois,

En ce début d'année, nous vous souhaitons, pour ceux qui n'ont pas pu assister aux vœux du Maire à la salle de la Grand-Terre le 17 janvier dernier, une belle et heureuse année 2024.

Depuis notre élection en 2020, les années passées ont été marquées par la réalisation de nos projets et l'engagement inébranlable de notre équipe pour un développement harmonieux du village et le maintien de notre qualité de vie.

Au cours de cette période, nous avons travaillé main dans la main avec vous, à votre écoute, que vous soyez engagés dans le milieu associatif, que vous soyez engagés dans une activité économique ou tout simplement habitant de la commune. Cette méthode de travail doit permettre à chacun de partager les projets que nous portons.

Le temps pour réaliser certains projets peut paraître quelquefois long, mais cela est souvent dû à certains impondérables d'ordre financier, technique ou administratif. Ces petites difficultés ne sont pas de nature à décourager l'équipe municipale, bien au contraire.

Ces premières années ne sont que le premier chapitre de l'histoire que nous écrivons ensemble. Une vision claire et un dévouement sans faille, guident notre commune vers un avenir prometteur. Cette passion pour le village et ses habitants, cet engagement pour un développement durable font de notre commune une commune reconnue dans le Pays d'Arles.

L'équipe municipale est unie autour de cette vision commune, consciente des défis à relever et résolue à construire un avenir où chacun peut s'épanouir. Nous sommes convaincus que, grâce à notre collaboration et à notre détermination collective, Aureille continuera à prospérer.

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous les habitants d'Aureille qui contribuent à faire de notre village ce qu'il est.

Ensemble, nous sommes plus forts, et ensemble, nous façonnons un avenir prometteur pour notre village.

Restons unis, forts, et tournés vers l'avenir.

## VIE ASSOCIATIVE

Voici les quelques changements qui sont intervenus dans notre actualité associative au cours de cette année 2023 :

> **Solange DELCELIER** devient Présidente de l' « Association des Parents d'Elèves » en remplacement d'Aurore TANGUY.

> **Jean-François LOLLIA** devient Président du « Football Club Aureillois » en remplacement de Benjamin BARRAS.

> **Guillaume GAUTIER** devient Président du « Tennis Aureillois » en remplacement de Jean-Michel PERTUIT.

> Création de l'association « Carlivres » présidée par **Tom CARLO**.

Vous trouverez le récapitulatif des 24 associations aureilloises en activité à ce jour, avec les coordonnées de leurs contacts, présidentes et présidents respectifs, dans la brochure-programme 2024.

### ➔ RECENSEMENT

#### 4<sup>ème</sup> période de l'année 2023 :

Les jeunes filles et garçons nés pendant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2008 sont appelés à se faire recenser à la mairie, dans le mois de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire pour toutes les personnes suivantes :

- les français âgés de 16 ans,
- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans,
- les français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.

Avant l'âge de 25 ans, toute personne assujettie à l'obligation de recensement doit être en règle avec cette obligation pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique conformément à l'article L.113-4 du code du Service National.

Lors du recensement, une attestation - à conserver - sera délivrée aux jeunes concernés.

### ➔ ENQUÊTE COMMUNALE SUR LES BESOINS EN LOGEMENTS

Afin de maîtriser au mieux l'évolution démographique de la commune et de permettre à nos jeunes et à nos seniors qui le souhaitent de rester au village, la Municipalité souhaite recenser les besoins des administrés en matière de logement sur la commune.

Ainsi, si vous ou vos proches manifestez votre intérêt pour vous implanter sur la commune, faites-vous connaître en mairie en précisant votre besoin :

- Location ou accession à la propriété
- Typologie de logement souhaité (T1, T2, T3...)

### ➔ PERMANENCES DE L'ARCHITECTE DU CAUE

Il vous est possible, avant de déposer une DP ou un Permis de Construire, de rencontrer M. Olivier NAVELET, architecte du CAUE qui peut vous conseiller. Cette consultation est entièrement gratuite. Il tient sa permanence en mairie le 3<sup>ème</sup> mardi du mois, de 9h à 12h. Les rendez-vous sont à prendre à l'accueil de la mairie au 04.90.59.92.01.

### ➔ PERMANENCES CCAS

Les prochaines permanences du CCAS auront lieu de 9h30 à 12h en Mairie : samedi 10 février, samedi 16 mars, samedi 20 avril, samedi 18 mai

### ➔ DOSSIER DE SUBVENTION

Nous rappelons que les associations souhaitant obtenir une subvention de fonctionnement municipale pour 2024 doivent retirer leur dossier en Mairie début décembre et le retourner au plus tard pour le 31 janvier 2024.

### ➔ PERMANENCE BUREAU INFO ENERGIE

Vous souhaitez faire des économies tout en privilégiant les énergies renouvelables ?

Vous pouvez désormais bénéficier des conseils personnalisés et gratuits d'une conseillère INFO ENERGIE de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles.

Toutes les demandes de renseignements et prises de rendez-vous se font au 04.90.54.54.53 ou [info.energie@ccvba.fr](mailto:info.energie@ccvba.fr)

Permanence en mairie le 1<sup>er</sup> mardi du mois, de 9h à 12h.

## Etat Civil du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2023

### Naissances :

RAPICAULT Louis ..... 17 octobre  
LOMBARD Maria ..... 11 décembre  
LOMBARD Louise ..... 11 décembre  
VALESI Iris ..... 16 décembre

### Dacs (\*) :

IBANEZ Xavier & BEZET Marine ..... 28 novembre

### Mariages (\*) :

MAGERMAN Rutger & HUBERT Clarisse ..... 18 décembre

### Décès (\*) :

RICAUD Armand (77 ans) ..... 3 octobre  
ZITTA Inès épouse BARRAS (102 ans) ..... 24 octobre  
ALLOARD Lucile épouse GUILLAUMIER (81 ans) ..... 2 décembre  
BLANCHARD Monique épouse MARTIN (89 ans) ..... 20 décembre

(\*) ne sont pris en compte que les actes d'état civil et les transcriptions enregistrés dans la commune